



**COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL
RELATIF A L'ADOPTION D'UNE RÉOLUTION DE L'UNION
EUROPÉENNE SUR LA SITUATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU NIGER**

La Confédération des États du Sahel (AES) exprime sa vive indignation suite à l'adoption, par le Parlement européen, le 12 mars 2026, d'une résolution intitulée « *Résolution du Parlement européen sur la détention arbitraire du Président Mohamed Bazoum par la junte au Niger* ».

La Confédération des États du Sahel condamne avec fermeté cette ingérence grave, concertée et délibérée dans les affaires intérieures d'un État souverain.

Sous le couvert d'une prétendue humanité, le Parlement européen a choisi la sélectivité, tant inopportune que malveillante, en passant sous un silence assourdissant les violations réelles, flagrantes, illégitimes, répétées et continues du droit international commises, y compris l'enlèvement d'un Chef d'État et l'assassinat d'un leader religieux et spirituel. Il est tout aussi regrettable de noter ce même silence du Parlement européen face à la crise sécuritaire, orchestrée, que la Confédération AES traverse depuis plus d'une décennie, se gardant de dénoncer les attaques barbares portées contre des populations civiles innocentes.

Il est pour le moins regrettable et surprenant qu'à un tel niveau institutionnel, un groupuscule d'acteurs connus, animés d'un paternalisme rétrograde, nostalgiques d'un passé colonial révolu et guidés par la préservation d'intérêts économiques et géostratégiques inavoués, aient réussi à fédérer à leur cause perdue une majorité de députés, dont la plupart sont certainement de bonne foi, tout comme les populations européennes qu'ils sont supposés représenter.

A travers cette résolution, ses initiateurs dévoilent leurs intentions réelles, à savoir le rétablissement d'un système créé et entretenu pour ne servir que les intérêts de l'ancienne puissance coloniale, au détriment des aspirations légitimes des populations du Sahel.

La Confédération AES n'a ni d'injonctions, ni de leçons de gouvernance à recevoir, particulièrement d'acteurs qui, plutôt que de se faire les relais, voire la source de fausses informations, gagneraient à recentrer leurs efforts sur la gestion de leurs propres crises sociétales.

La Confédération AES tient à souligner qu'une telle résolution, totalement en déphasage avec la nouvelle dynamique politique, économique et sociale enclenchée par les peuples de l'espace confédéral, ne saurait en aucun cas influencer sa marche.

Fait à Ouagadougou, le 19 mars 2026



Capitaine Ibrahim TRAORE

Président du Faso, Chef de l'État

Président de la Confédération des États du Sahel (AES)